



# liquidation judiciaire indemnisation FRAIS du pdg

Par **gil0210**, le **03/07/2012** à **10:30**

bonjour

ma société a été mise en l j le 16 01 2002

ayant de l actif , le mandataire judiciaire apres avoir vendu la totalité de celui ci va clore ma l j il va y avoir une distribution aux creanciers

j ai assisté depuis 10 a le m j ( reunions déplacements r v d expertises, je me suis porté mandataire ad hoc pour ma société afin de faire annuler une vente d un de ses biens et ma démarche a fait gagner 300 000 euros au mandataire , j ai écrit , assisté les avocats , ect depuis 10 a et a ce titre , compte tenu qu il reste de l argent ,je demande d etre indemnisé de mon temps passé, de mes déplacements , de mon assistance, .

le mandataire n a pas l air d accord , existe t il des cas ou cela s est produit? au mieux des jurisprudences

merci d avance de votre conseil

gilles